

Bureau d'information et de communication



Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développement de l'agglomération Lausanne-Morges

Mise en consultation publique du projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5e génération (PALM 2025)

L'agglomération Lausanne-Morges est l'une des plus dynamiques du pays. Afin de maintenir sa vitalité et son attractivité économique, dans un cadre de vie de qualité, le territoire de l'agglomération doit se développer dans une approche durable, en préservant la nature et le paysage, tout en utilisant les ressources le plus efficacement possible. Les réponses aux enjeux de développement de l'agglomération nécessitent une réflexion globale et concertée de l'ensemble de ses partenaires, une mission que poursuit le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) de 5° génération, en continuité avec les générations précédentes. Le rapport PALM 2025 est mis en consultation publique depuis ce mercredi 20 novembre jusqu'au 31 décembre 2024.

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) réunit 36 partenaires (voir encadré) qui, sous la conduite du Canton, collaborent de manière étroite pour définir les axes directeurs pour le développement durable de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2040. Dans une approche de travail partenariale, des représentantes et des représentants des communes, des schémas directeurs et du Canton élaborent les stratégies et les mesures du paysage, d'environnement et énergie, d'urbanisation et de mobilité qui permettront d'atteindre les buts fixés.

Inscrites dans la politique fédérale des agglomérations, les différentes générations de PALM contribuent à orienter le développement de l'agglomération Lausanne-Morges de manière qualitative. Les rapports déposés en 2007, 2012 et 2016 ont reçu des évaluations très positives de la part de la Confédération et ont permis d'obtenir 485 millions de francs de cofinancements fédéraux pour la réalisation d'infrastructures de mobilité majeures. La première étape du tramway entre Lausanne-Flon et Renens-Gare (185 millions de francs) ou la passerelle piétonne « Rayon vert » franchissant les voies CFF de Renens et reliant les places nord et sud de la gare (6 millions de francs)

en sont des exemples.

Le PALM 2025

Le PALM 2025 s'appuie sur les expériences des générations précédentes, sur les résultats de leur mise en œuvre ainsi que sur les nouvelles stratégies et études thématiques réalisées depuis 2016. Pour établir sa nouvelle vision d'ensemble, ce projet de 5° génération met à jour et consolide les différents volets thématiques en s'appuyant sur les tendances de développement de l'agglomération de ces dernières années. Il intègre également de nouvelles mesures et complète la liste des projets identifiés lors des précédents PALM. Les représentantes et représentants des exécutifs et des législatifs des communes de l'agglomération ainsi que les partenaires institutionnels et techniques du projet se réunissent ce jour, initiant la consultation publique du projet.

Dans le PALM 2025, 176 mesures sont réparties en quatre thématiques : paysage, environnement et énergie, urbanisation et mobilité. En matière d'urbanisation, au sein du cœur d'agglomération, plusieurs nouveaux quartiers sont planifiés. Ces derniers permettront d'accueillir le potentiel de nouveaux habitants et habitants, prévu par le Plan directeur cantonal, ainsi que le potentiel des emplois projetés à l'horizon 2040. Pour accompagner cette évolution, 89 mesures de mobilité sont identifiées pour l'horizon 2028-2032 et prétendent à un cofinancement fédéral. L'investissement total serait de 757 millions de francs.

Dans la région morgienne, le PALM 2025 annonce la finalisation de grands projets régionaux, comme la requalification de la RC1 et la création de la voie verte. La politique en faveur des transports publics se poursuit avec les réaménagements du quartier sud de la gare de Saint Prex et des accès à la gare Lonay Préverenges, la décarbonation des bus MBC, etc. Enfin, plusieurs mesures de mobilité, d'urbanisation et environnementales contribuent au dynamisme économique de l'agglomération en renforçant la qualité, l'attractivité et l'accessibilité des zones d'activités de la région morgienne. De son côté, le centre de Lausanne planifie l'accueil de nouvelles habitantes, nouveaux habitants et emplois au cœur de l'agglomération. A la frontière avec l'Ouest lausannois, le guartier de Malley-Manufacture amorce sa mutation. La reconversion de ce site doit créer un quartier vivant, qualitatif, durable et mixte. Logements, bureaux et surfaces commerciales constitueront ce nouveau quartier et entoureront l'extension de la Haute École des Arts de la scène « La Manufacture ». Le site permettra d'accueillir environ 400 nouvelles habitantes, nouveaux habitants et emplois. Un peu plus à l'ouest, entre Lausanne et Prilly, l'avenue du Chablais fera place à la multimodalité avec l'aménagement de pistes cyclables continues et sécurisées, de larges trottoirs ainsi qu'une voie bus à sens unique. Des arbres seront implantés le long de la chaussée pour lutter contre les ilots de chaleur. Plus au nord, à Crissier, le BHNS sera prolongé entre Crissier-Place centrale et l'arrêt Lentillères pour mieux desservir le guartier Oassis. Ce projet s'accompagnera d'une regualification urbaine de la route de Prilly intégrant des aménagements pour la mobilité active et des espaces paysagers, qui participeront à la qualité des espaces publics.

La consultation publique du PALM 2025 s'ouvre ce mercredi 20 novembre et se déroulera jusqu'au 31 décembre 2024. Elle se présente sous la forme d'un

questionnaire auquel toute personne peut répondre en quelques minutes sur le site www.lausanne-morges.ch. Des versions imprimées du rapport seront également disponibles durant cette période dans les greffes des communes concernées et à la réception de la Direction générale du territoire et du logement (avenue de l'Université 5, Lausanne). Le rapport PALM 2025 pourra alors être déposé auprès de la Confédération le 31 mars 2025 pour évaluation, afin d'obtenir un cofinancement des mesures infrastructurelles.

36 partenaires du PALM

26 communes : Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Epalinges, Jouxtens-Mézery, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lully, Lutry, Morges, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-Sainte-Croix

5 secteurs intercommunaux : Région Morges, Ouest lausannois, Nord lausannois, Centre Lausanne, Est lausannois

2 associations régionales : Lausanne Région, Région Morges

3 services cantonaux :Direction générale du territoire et du logement, Direction générale de la mobilité et des routes, Direction générale de l'environnement

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier, conseillère d'Etat, co-présidente du comité de pilotage du PALM, 021 316 45 14

Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, co-présidente du comité de pilotage du PALM, 021 316 70 01 Laurent Bovay, Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), 079 417 58 71 Gil Reichen, Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), 021 721 31 46 Grégoire Junod, Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL), 021 315 22 01 Denis Favre, Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), 079 596 82 90 Jerome De Benedictis, Région Morges, 079 336 05 07

LIENS

Documents mis en consultation